

FICHE D'INSCRIPTION ECOLE DE TENNIS 2022-2023

CATÉGORIE : Adulte Enfant

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

 / /

NATIONALITÉ :

ADRESSE :

CODE POSTALE :

VILLE :

TÉLÉPHONE 1 :

TÉLÉPHONE 2 :

EMAIL 1 :

EMAIL 2 :

NUMÉRO DE LICENCE FFT :

NIVEAU : Débutant

Intermediaire

Expert

FORMULE AU CHOIX :

1. Automne/Hiver/Printemps (31 séances)

2. Automne/Printemps (21 séances)

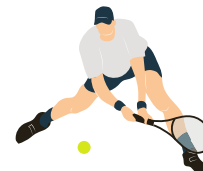
3. Séances privées à l'année, limitées à 2 personnes (30 séances)



DATE DES COURS CHOISIE* :

Lundi Mardi Mercredi Jeudi

Vendredi Samedi Dimanche



HEURE DU COURS* : _____ H _____

*Cours d'une durée d'1H. Heure soumise à validation par le professeur, après concertation avec lui.

Tarif

545€ (formule n°1 - 31 séances)

465€ (formule n°2 - 21 séances)

1515€ (formule n°3 - 30 séances privées)

Paiement en espèces, chèque à l'ordre de "just for your tennis",
ou par virement (IBAN sur demande)

Frais de licence FFT Tennis

21€ (enfant) *tarif licence sous réserve

31€ (adulte) *tarif licence sous réserve

Paiement en espèces, chèque à l'ordre de "just for your tennis",
ou par virement (IBAN sur demande)

En cas d'interruption ou d'abandon des cours de tennis que cela soit, avant ou en cours d'année 2022-2023, aucun remboursement ne sera effectué, excepté sur présentation d'un certificat médical ou d'un justificatif valable. Dans ce cas, les frais d'annulation s'élèvent à € 50.- (Minimum de 2 personnes par groupe et maximum de 4 personnes par groupe,

Fait à Crozet, le : _____

Documents à remettre à l'accueil ou à envoyer pour l'inscription

- (1) Une fiche d'inscription par élève EDT
- (2) L'autorisation parentale signée (en page 2)
- (3) L'autorisation de droit d'image (en page 2)
- (4) Le document CNIL (en page 2)
- (5) Un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis y compris en compétition
- (6) Le règlement : au comptant par (Chèque, virement, espèces à l'accueil)

Signature/ Signature du représentant légal.

Autorisation parentale

Je, soussigné(e),, responsable légal de l'enfant:

Prénom: Nom:, autorise mon enfant à participer aux différents déplacements organisés par l'école de Tennis de Jiva Hill et l'Association Sportive du club dans le cadre d'entraînements, d'animations, ou de tournois de tennis.

J'autorise l'encadrement responsable à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident demandant une intervention urgente, et/ou un transport dans un hôpital ou une clinique.

J'autorise que mon enfant soit transporté par les moyens que l'école de Tennis de Jiva Hill ou l'Association Sportive du club auront choisi à leur convenance, et sous la responsabilité des personnes mandatées par l'école de Tennis de Jiva Hill et/ou l'Association Sportive du Club.

Fait à Crozet, le en deux exemplaires.

Le nom et prénom du représentant légal ou l'autorité parentale

Ecole de Tennis Jiva Hill

« Lu et approuvé »

Signature :

Signature :

Autorisation de reproduction de photographies, de capture d'images et d'utilisation de noms

En étant membre de l'école de Tennis de Jiva Hill, les jeunes sont susceptibles d'être photographiés et/ou filmés dans le cadre de leur enseignement ou de tournoi.

Les représentants légaux s'engagent, par la signature du présent contrat, à autoriser la publication de photographies, d'utilisation du nom, et de capture d'images. Ils restent en droit de dénoncer cette autorisation par tout moyen écrit et à tout moment, en adressant un courrier à la direction et à l'Association Sportive de Tennis de Jiva Hill.

L'école de Tennis et l'association sportive de Jiva Hill, seront donc autorisés à reproduire et à diffuser la (les) photographie(s), l'(les) image(s), le(les) nom(s) et prénom(s) de mon enfant lors de son activité d'enseignement ou de tournoi et que cette utilisation peut concerner les supports suivants : le site internet du club, les affiches aux clubs, ou les supports pédagogiques publiés qu'ils soient papiers ou internet.

Elle est consentie librement et sans contrepartie, notamment financière, et ce quelles que soient la nature et l'importance de la diffusion.

Cette autorisation est valable pour toute la durée en cours de la saison de l'école de Tennis de Jiva Hill (septembre à fin juin). Elle pourra être révoquée à tout moment.

Fait à Crozet, le en deux exemplaires.

Le nom et prénom du représentant légal ou l'autorité parentale

Ecole de Tennis Jiva Hill

« Lu et approuvé »

Signature :

Signature :

LOI INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

J'autorise le traitement informatisé et la sauvegarde des données personnelles de mon enfant par la Fédération Française de Tennis et l'école de Tennis de Jiva Hill, ainsi que par l'association sportive du Jiva Hill Tennis Club dans les conditions décrites ci-après.

Les informations personnelles portées sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'Association Sportive du Jiva Hill Tennis Club et mis à disposition du Jiva Hill Tennis Club.

L'Association Sportive du Jiva Hill Tennis Club et le Jiva Hill Tennis Club traiteront et utiliseront vos données uniquement dans la mesure où cela est nécessaire pour vous contacter, vous transférer les informations liées à l'École de Tennis, les stages et commander l'ouverture des barrières du Jiva Hill (plaques de voitures).

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée limitée à la saison de tennis, sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant, dans les conditions décrites ci-après ou si une durée de conservation plus longue est autorisée ou imposée en vertu d'une obligation légale ou réglementaire.

Pendant cette période, nous mettons en place tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

L'accès à vos données personnelles est strictement limité au personnel du Jiva Hill Tennis Club et de l'Association Sportive du Jiva Hill Tennis Club. Les données suivantes (Nom, prénom, date de naissance, sexe, validité du questionnaire médical) sont transmises à la Fédération Française de Tennis pour la création ou le renouvellement de la licence et à ses organes internes et ses clubs affiliés et peuvent être communiquées aux partenaires fédéraux.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016 (applicable dès le 25 mai 2018), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité et d'effacement de vos données ou encore de limitation du traitement. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

Fait à Crozet, le..... en deux exemplaires.

Le nom et prénom du représentant légal ou l'autorité parentale

Ecole de Tennis Jiva Hill

« Lu et approuvé »

Signature :

Signature :

Développer les valeurs sportives et éducatives (respect, humilité, combativité, esprit d'équipe, plaisir). Développer l'autonomie et la responsabilisation du jeune (apprendre à s'organiser, prise en charge de l'organisation des ateliers, etc.). Détecter et accompagner les jeunes potentiellement éligibles pour intégrer les groupes sportifs du Comité Haute-Savoie et de la ligue ARA. Préparer les championnats par équipe et individuels (Ain, Ligue Dauphiné Savoie, France, etc.). Le Jiva Hill Tennis Club, l'Association Sportive de Jiva Hill, et l'école de Tennis de Jiva Hill s'associent pour vous remercier de votre confiance, et de l'intérêt que vous portez à notre club.

LIEUX DE DISPENSE DES COURS

Les cours se dérouleront durant les mois de septembre et octobre ainsi que d'avril à juin inclus au Tennis Club du Jiva Hill. Durant les mois de novembre à fin mars, les cours seront dispensés au centre Sportif de Sergy, à proximité du Jiva Hill (225 rue de la fontaine sucrée, 01630 Sergy).

RENDEZ-VOUS AUX ENTRAÎNEMENTS SUR LES COURTS

Au Tennis, arriver à l'heure c'est déjà être en retard, merci d'arriver au moins 10 minutes avant le début de l'entraînement. Tout retard nuit à une mise en action rapide et génère des désagréments pour tous. Merci de prévenir directement le professeur, ou le secrétariat du club house, en cas de retard ou d'absence.

Tel: + 33 (0) 450 28 48 09

GESTES BARRIÈRE & SITUATION SANITAIRE

Les gestes barrière seront respectés lors des cours, et tout sera mis en œuvre en fonction des directives du gouvernement Français et des recommandations de la Fédération Française de Tennis.

GROUPES ET HORAIRES

Les groupes seront «préconstitués» au fur et à mesure des inscriptions.

MATÉRIEL

Nous prêtons le matériel aux enfants dans la mesure du stock disponible. Cependant, l'objectif est que chaque enfant soit en possession de son matériel dès que possible, dans son intérêt : développement de l'autonomie, garantie de toujours jouer avec les mêmes raquettes (poids, taille...). En outre, il aura aussi un sac pour mettre toutes ses affaires (bouteille d'eau, tee-shirt, carnet galaxie tennis, etc.). Des raquettes d'adultes, par exemple, sont inadaptées pour les enfants. Les enseignants vous conseilleront pour votre matériel.

TENUE VESTIMENTAIRE

Il est important que votre enfant ait une tenue appropriée pour pouvoir jouer au tennis. Par exemple pour le froid, les vêtements épais sont contraignants, il vaut mieux privilégier des vêtements «près du corps». Les chaussures no marking sont recommandées. Pensez à demander conseil aux coachs. NB: les survêtements, jeans ne sont pas autorisés.

SI MON ENFANT EST ABSENT, PEUT-IL RÉCUPÉRER SES ENTRAÎNEMENTS ?

En cas d'absence, les séances ne seront ni récupérées ni remboursées (en cas d'absence, merci de prévenir le coach ou simplement téléphoner au club house)

+ 33 (0)4 50 28 48 09

COMMENT PUIS-JE SAVOIR SI LE MATÉRIEL DE MON ENFANT EST ADAPTÉ ?

Les coachs veillent à cela toute la saison. Un matériel adapté est indispensable pour pouvoir réussir à progresser.

A QUI DOIS-JE M'ADRESSER POUR M'INFORMER DE LA PROGRESSION ET DU COMPORTEMENT DE MON ENFANT ?

Au coach du groupe de votre enfant. C'est lui qui est en charge de vous informer de la progression et du comportement de votre enfant. Chaque enfant de l'école de Tennis de Jiva Hill a un «carnet galaxie tennis» qui vous indiquera ses progrès.

EST CE QUE C'EST TOUJOURS LE MÊME COACH QUI ASSURE LES ENTRAÎNEMENTS ?

Nous avons plusieurs coachs au club, qui se répartissent le planning des entraînements. Le coach est celui qui assurera le plus grand nombre des entraînements du groupe de votre enfant. Lorsque d'autres coachs prendront en charge le groupe de votre enfant, il travaillera selon le programme mis en place par le coach.